

N°32
FÉVRIER 2026

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : UN AVENIR A CONSTRUIRE ENSEMBLE !

EDITO



Bienvenue dans cette 32e édition de notre Lettre d'information dédiée à un enjeu crucial : le développement durable, qui sera au cœur de notre action tout au long de 2026.

Vous y découvrirez comment l'économie circulaire s'est imposée comme un atout incontournable pour notre filière, pour relever les défis liés aux matériaux stratégiques et répondre aux ambitions de décarbonation. Vous trouverez également une synthèse des initiatives menées par la profession, le SYCABEL et ses adhérents, ainsi qu'un rappel du cadre réglementaire français et européen qui guide notre démarche.

En dressant un rapide bilan, nous constatons que 2025 a été une année contrastée. La belle progression des ventes dans les secteurs du transport et de la distribution n'a pas suffi à compenser le fort recul enregistré sur les marchés des télécoms et de la construction.

Malgré tout, nous abordons l'avenir avec confiance !

Nous sommes convaincus que l'essor des usages de l'électricité, la reprise de la construction de logements, la croissance des data centers et les actions pour renforcer la résilience de nos réseaux de télécoms ouvriront de nouvelles perspectives de développement pour notre industrie.

Excellente lecture !

Philippe Armand
Délégué Général

EDITO 1

ÉCONOMIE CIRCULAIRE : UN CADRE DEVENU INCONTOURNABLE 2

- Un levier stratégique au niveau européen
- Métaux critiques : cuivre et aluminium au cœur de la circularité
- Cadre réglementaire : moteur de structuration des filières
- L'action du SYCABEL
- Et demain ?

- INTERVIEW : Vanessa REGAUDY, Cheffe de mission Achats RSE et Responsable Audits Fabrication chez Enedis
- FOCUS

ZOOM France TRÈS HAUT DÉBIT, une croissance sous pression 7

ACTUALITÉS 8

LE SYCABEL ÉTAIT PRÉSENT 11

NOS DERNIÈRES PUBLICATIONS 12

AGENDA DE LA PROFESSION 12

Nous contacter

11-17, rue de l'Amiral Hamelin – 75016 PARIS | Téléphone : 33 (0)1 47 64 68 10 | Mail: dg@sycabel.com | www.sycabel.com

Economie circulaire : un cadre devenu incontournable

Dans un monde aux ressources limitées, la transition énergétique et l'électrification croissante des usages favorisent l'augmentation de la consommation de matières premières, en particulier des métaux

non ferreux. Le modèle économique traditionnel – extraire, produire, consommer, puis jeter – montre aujourd'hui ses limites.

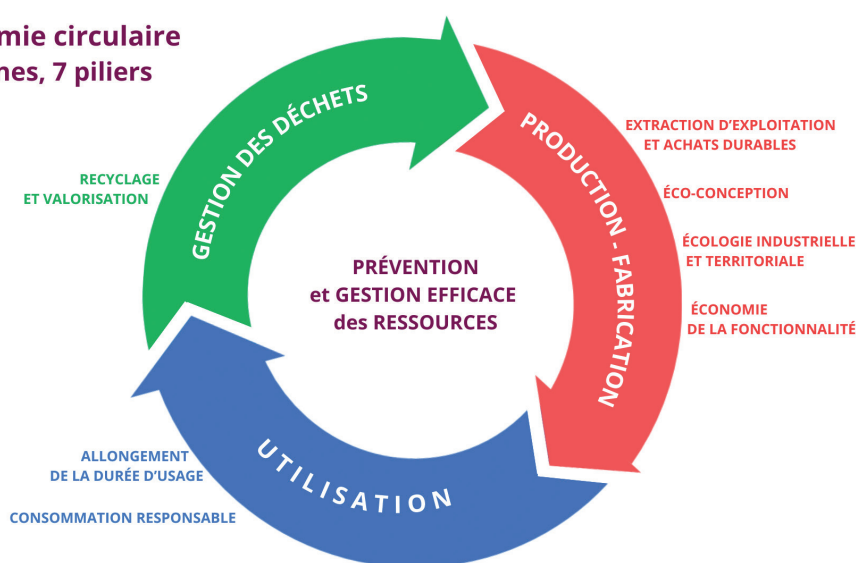
UN LEVIER STRATÉGIQUE AU NIVEAU EUROPÉEN

Au sein de l'Union européenne (UE), l'économie circulaire s'est imposée comme un modèle de référence pour réduire notre empreinte écologique, sécuriser l'approvisionnement en matières premières et renforcer la souveraineté industrielle. Pourtant, **seuls 11,8 % des matériaux utilisés en 2023 provenaient de matières recyclées**, bien en deçà de l'objectif de 23 % fixé pour 2030. Cela souligne l'urgence d'une transformation systémique dans notre gestion des ressources.

Pour la filière câble, cette transition se traduit par trois axes principaux :

- **L'écologie industrielle et territoriale** : mutualiser l'utilisation des ressources, comme l'eau et l'énergie, et des services en transformant notamment les déchets en ressources.
- **L'écoconception** : intégrer l'analyse du cycle de vie (ACV) des produits pour limiter leur impact environnemental.
- **L'économie de la fonctionnalité** : favoriser l'usage des biens plutôt que leur possession.

L'économie circulaire 3 domaines, 7 piliers



MÉTAUX CRITIQUES : CUIVRE ET ALUMINIUM AU CŒUR DE LA CIRCULARITÉ

La filière française du recyclage des câbles dispose aujourd'hui d'une capacité de traitement d'environ 140 000 tonnes de câbles par an, principalement pour le cuivre, représentant **près de 60 000 tonnes de matière recyclée**. Ce métal joue un rôle clé dans les réseaux électriques et à la transition énergétique, ce qui explique la progression de sa

demande au niveau mondial qui s'accompagne d'une forte augmentation des prix qui dépasse en 2026 les 13 000 USD par tonne¹. La production mondiale du cuivre raffiné provient très largement de la Chine² (45%) ce qui souligne l'importance de sécuriser l'approvisionnement pour l'Europe.

¹London Metal Exchange / Banque mondiale

²International Copper Study Group Factbook 2025- ICSC

Entièrement recyclable sans perte de performance, **il est recyclé à près de 45%³ en Europe** mais l'accès aux ressources est limité par la longévité de nombreux produits, souvent de 50 à 60 ans pour les infrastructures électriques⁴.

Plusieurs modèles de recyclage coexistent, allant du traitement classique (boucle ouverte) à l'approche intégrée (boucle fermée) en passant par le modèle projet de boucle semi-fermée.

Boucle ouverte : Un traitement classique comprenant la collecte nationale de déchets cuivre diffus ou pas, le traitement du déchet et la préparation de la matière, enfin la vente de grenailles au plus offrant.

Boucle semi-fermée : Un modèle projet : collecte d'une masse importante locale, traitement du déchet et préparation de la matière, vente à un affineur/fondeur, réincorporation.

Boucle fermée : Un modèle intégré : collecte nationale de déchets cuivre diffus ou pas, traitement du déchet et préparation de la matière, affinage, fonderie et tréfilage, réincorporation matière secondaire.

Des expérimentations en cours avec Enedis sur le recyclage du cuivre issu de dépose de ligne aérienne cuivre ont démontré la possibilité de créer un modèle de boucle semi-fermée qui **reste encore à industrialiser**.

L'aluminium est également largement utilisé, notamment pour les lignes aériennes. Cependant, sa production est énergivore et émettrice de CO₂ avec près des deux tiers de la production mondiale concentrée en Chine⁵. Comme le cuivre, l'aluminium est entièrement recyclable, avec une économie d'énergie pouvant atteindre 95 % par rapport à sa production primaire⁶. **Son taux de recyclage en Europe varie entre 45 et 50 %**, mais la diversité des alliages constitue un défi majeur. Et pour certaines applications critiques, les exigences de pureté sont élevées. Néanmoins, des expérimentations récentes comme celle menée par le groupe RTE en 2023 montrent qu'il est possible d'utiliser de l'aluminium recyclé issu d'anciens

câbles pour produire de nouveaux conducteurs, sans dégrader les performances. **« On se rend compte, avec nos partenaires industriels, que faire des câbles aériens avec de l'aluminium recyclé qui ne provient pas de nos câbles existants est presque impossible car nous ne retrouvons pas la bonne pureté de l'aluminium. Mais nous avons été rassurés sur le fait qu'ils peuvent réutiliser l'aluminium de nos anciens câbles pour en produire de nouveaux. À petite échelle, cela n'impacte pas la qualité. C'est un beau succès technique ! » souligne Stéphane Heurtault, responsable d'affaires chez RTE⁷.** Un objectif ambitieux vise ainsi à intégrer jusqu'à 30 % d'aluminium recyclé dans les lignes aériennes d'ici 2040⁸. **Un projet de création d'une entité de recyclage a été annoncé mi-novembre 2025 : CrystAlrod, qui pourrait traiter entre 60 000 et 70 000 tonnes de fil d'aluminium à partir de câbles usagés recyclés à Dunkerque.**

³International Copper Study Group

⁴Le Monde, mars 2025 - filière RecyCâbles (Suez-Nexans)

⁵60 % de la production mondiale d'aluminium primaire et près de 59 % de celle d'alumine (source : International Aluminium Institute)

⁶International Aluminium Institute

⁷Extrait de «Approvisionnement en métaux critiques», La Fabrique de l'Industrie

⁸RTE, Schéma Décennal de Développement du Réseau

Cadre réglementaire : moteur de structuration des filières

L'EUROPE : ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET MATIÈRES PREMIÈRES CRITIQUES

L'UE a renforcé son cadre réglementaire avec l'adoption du **Critical Raw Materials Act (CRMA)**, qui fixe des objectifs 2030 ambitieux pour les matières premières stratégiques : **10 % d'extraction** sur le territoire européen, **40 % de transformation** et **25 % de recyclage** des besoins annuels⁸. Le recyclage des métaux, dont le cuivre et l'aluminium, est en effet identifié comme un pilier de la souveraineté industrielle européenne.

L'Europe prépare aussi un **Circular Economy Act** pour établir un marché unique des matières premières secondaires, afin d'augmenter l'offre de matériaux recyclés de haute qualité et de stimuler leur demande dans l'Union. En complément, le **règlement européen sur l'écoconception (ESPR)** élargit son champ d'application au-delà des seuls produits énergétiques, avec des exigences renforcées en matière de durabilité, de réparabilité et de recyclabilité y compris sur l'intégration de matières recyclées. Toutefois à ce jour, les produits de la filière câbles ne sont pas soumis à ce règlement.

LA FRANCE : LOI AGECE ET REP PMCB

En France, la loi AGECE de 2020 a marqué un tournant majeur dans la mise en œuvre de l'économie circulaire. Elle a conduit à la création de la filière de Responsabilité Élargie du Producteur (REP) pour les Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment (PMCB), entrée en vigueur le 1er janvier 2023. Cette initiative vise à améliorer le tri à la source, la traçabilité des déchets, le recyclage et le réemploi. Selon l'ADEME, près de 40 % des déchets du bâtiment étaient encore collectés en mélange en 2019⁹, ce qui limitait leur valorisation. **Les câbles, classés dans la catégorie 2 majoritairement composée de produits métalliques, présentent les taux de traitement suivants : 37 % sont recyclés, 8 % valorisés énergétiquement, moins de 1 % réemployés, tandis que le reste est éliminé.**

REP EMBALLAGES

Les fils et câbles sont également concernés par la REP emballages. Bien qu'elle soit déjà en place pour les emballages ménagers, une REP emballages professionnels est prévue à partir de juillet 2026. Elle concernera notamment les emballages bois, plastiques et cartons utilisés dans la distribution des câbles aux professionnels.

ACTION DU SYCABEL

Le SYCABEL se positionne comme un **acteur central et engagé** dans la transition vers une économie circulaire pour la filière câble. Il porte une vision claire : l'économie circulaire doit être un **levier de compétitivité, de souveraineté industrielle** et de **décarbonation**, et non une simple contrainte réglementaire.

Le Syndicat agit à plusieurs niveaux :

- **Représentation et contribution auprès des pouvoirs publics**, pour garantir que les réglementations tiennent compte des réalités industrielles de la filière câble.
- **Soutien aux filières de recyclage**, notamment pour les démarches de boucles fermées et semi-fermées concernant le cuivre et l'aluminium, indispensables pour sécuriser nos approvisionnements. Le SYCABEL pilote également une initiative dédiée au recyclage des matières stratégiques, intégrée à la feuille de route RSE de la FIERE.
- **Accompagnement des industriels**, notamment sur l'évaluation de l'impact environnemental et la mise en conformité avec les dispositifs REP.

Le SYCABEL défend une approche pragmatique qui privilégie des objectifs réalistes et technologiquement atteignables pour sécuriser l'accès aux gisements de déchets, et garantir la qualité, la sécurité et la performance des câbles intégrant des matières recyclées.

⁸Commission européenne, Critical Raw Materials Act (CRMA)

⁹ADEME, Filières REP PMCB – données de collecte, recyclage et réemploi

ET DEMAIN ?

Au-delà du recyclage, le **réemploi des câbles** reste un axe de progrès identifié par la loi AGECE et la REP PMCB. Actuellement marginal et limité à des initiatives locales, il soulève des questions autour du contrôle et de la qualité des produits réemployés, sur les garanties de sécurité d'usage, la traçabilité et la responsabilité. Des démarches de requalification commencent à émerger, incluant des contrôles visuels, la vérification du marquage et des essais électriques par échantillonnage.

INTERVIEW : « Les réseaux d'électricité sont un vecteur majeur de l'économie décarbonée ! »

1. Quelle est la politique de développement durable d'Enedis et ses initiatives actuelles ?

La politique de développement durable d'Enedis est un pilier central de l'entreprise. En devenant en 2023 une société à mission, Enedis renforce cet engagement en intégrant pleinement les exigences de responsabilité sociétale dans nos statuts. Et en tant que service public de distribution d'électricité, nous sommes au cœur de la transition écologique. Nous voulons avoir un impact positif et œuvrer pour une croissance durable. Enedis poursuit la réduction de ses émissions de CO2 et contribue à l'électrification des usages et au développement des EnR avec une préoccupation sociale forte et un soutien à l'économie locale. Cette démarche se décline naturellement dans la politique des achats de matériels électriques en **intégrant jusqu'à 20 % de critères environnementaux et sociaux dans nos décisions d'achat** !

2. Comment cette politique influence-t-elle vos achats et la sélection de vos fournisseurs ?

La politique d'achats d'Enedis constitue un levier puissant pour décliner notre démarche RSE au quotidien. Car nous ne pouvons pas réussir cette croissance sans nos partenaires de la filière des réseaux. Nous avons mis en place des orientations claires pour encourager nos partenaires à adopter des pratiques responsables avec la volonté de mettre en œuvre des actions concrètes et efficaces. Cela envoie un signal fort, surtout avec la croissance du volume de matériel acheté. En procédant ainsi nous contribuons à limiter

Correctement encadré, le réemploi des câbles pourrait donc contribuer à réduire l'empreinte environnementale de certaines applications.

Pour la filière câble, l'économie circulaire apparaît sans nul doute comme **un levier stratégique de transformation**, conciliant transition énergétique, performance industrielle et souveraineté européenne !



Vanessa Regaudie

Cheffe de mission Achats RSE et
Responsable Audits Fabrication
chez Enedis

l'impact carbone des produits, que ce soit en favorisant les matériaux recyclés ou en réduisant les plastiques dans les emballages. Nous ne voulons pas nous limiter à des déclarations d'intention ou à des systèmes de notation externes : nous souhaitons véritablement embarquer nos fournisseurs dans cette aventure. Une des avancées dont nous sommes particulièrement fiers, c'est l'intégration **d'au moins 10 % d'aluminium recyclé dans tous les câbles à moyenne tension que nous achetons**. C'est une initiative concrète et significative qui démontre notre engagement en faveur d'une véritable économie de ressources. D'ailleurs, **nous sommes très reconnaissants envers la profession de jouer le jeu à nos côtés** !

3. Quelles évolutions prévoyez-vous à l'avenir ?

Nous continuerons à stimuler la dynamique de progrès pour réduire les émissions de carbone, en favorisant l'utilisation de matériaux durables, moins carbonés et plus facilement recyclables. Nous devons traiter également des sujets émergents comme la biodiversité. Cela implique d'encourager nos partenaires vers toujours plus d'innovation. **Le grand défi pour nous, c'est de sécuriser toute la chaîne d'approvisionnement en incitant nos partenaires à décliner nos orientations vers leurs fournisseurs**. Le dialogue est fondamental dans tout ça, et croyez-moi, nous continuerons à soutenir une politique globale de l'offre ambitieuse et concrète qui privilégie des solutions vertueuses !

Focus

Table ronde sur l'écoconception des réseaux

Le SYCABEL a participé à la matinée consacrée à l'écoconception des réseaux organisée avec le CSF Infrastructures numériques et la Direction Générale des Entreprises en septembre dernier. Au programme : présentation du Livre blanc sur l'écoconception des équipements de réseau et du guide sectoriel des bilans d'émissions GES. Deux de nos adhérents, Marc Leblanc (PRYSMIAN) et Jean-Marc Paret (ACOME) y ont partagé leurs retours d'expériences.



Verdissement des usines de câbles à fibres optiques

Membre fondateur du Comité Stratégique de Filière Infrastructures Numériques (CSF IN) aux côtés de l'AFNUM, de la Fédération Française des Télécoms et d'InfraNum, le SYCABEL contribue activement aux travaux de ce comité notamment avec ce [Livre blanc sur le verdissement des usines de câbles à fibres optiques](#). Ce dernier met en lumière les bénéfices environnementaux d'une filière de recyclage des câbles à fibres optiques et l'importance d'une intégration systématique de critères environnementaux dans les politiques d'achat pour encourager les investissements et soutenir une industrie plus responsable.

Etude ADEME - Réseaux de communication privés : appel à l'expertise du SYCABEL

Suite aux études menées avec l'Arcep sur les réseaux de télécommunication, l'ADEME initie une «Étude sur l'impact environnemental des infrastructures numériques des bâtiments tertiaires ». Matthieu Evrard (ACOME), Président du Comité Directeur

câbles de données du SYCABEL, a été invité à participer à son Comité de pilotage. Cela témoigne de la **reconnaissance de l'expertise du SYCABEL sur les réseaux et leurs enjeux environnementaux**.

Avancée majeure pour la communication environnementale du secteur

Le SYCABEL alerte régulièrement sur la nécessité d'assurer la comparabilité des données environnementales des câbles fabriqués dans le monde. **Pour les câbles de communication, une avancée majeure a été franchie en août 2025 avec la publication du document IEC TR 62839-1 Ed2** auquel Christophe Canepa (ACOME), Président de la Commission Technique câbles à fibres optiques du SYCABEL, a activement participé.

Ce guide établit un cadre uniforme pour mesurer leur impact environnemental en s'appuyant sur les règles spécifiques (PSR) du programme PEP

Ecopassport (référentiel reconnu en France et en Europe par l'Arcep, le SYCABEL ou Europacable). **Les donneurs d'ordres (opérateurs, bureaux d'étude, installateurs, intégrateurs) peuvent désormais s'y référer pour leurs demandes de déclaration environnementale de produit (DEP), ce qui garantit que les analyses du cycle de vie (ACV) sont réalisées selon une méthodologie commune et harmonisée au niveau international.** C'est une avancée majeure pour la transparence, la fiabilité et la crédibilité de la communication environnementale du secteur.

ZOOM

France Très Haut Débit, une croissance sous pression

Pour le 3^{ème} trimestre 2025, le SYCABEL livre son analyse des données de l'Arcep sur le déploiement et les abonnements de la fibre optique FttH pour mieux comprendre les dynamiques du marché et les priorités de la filière.

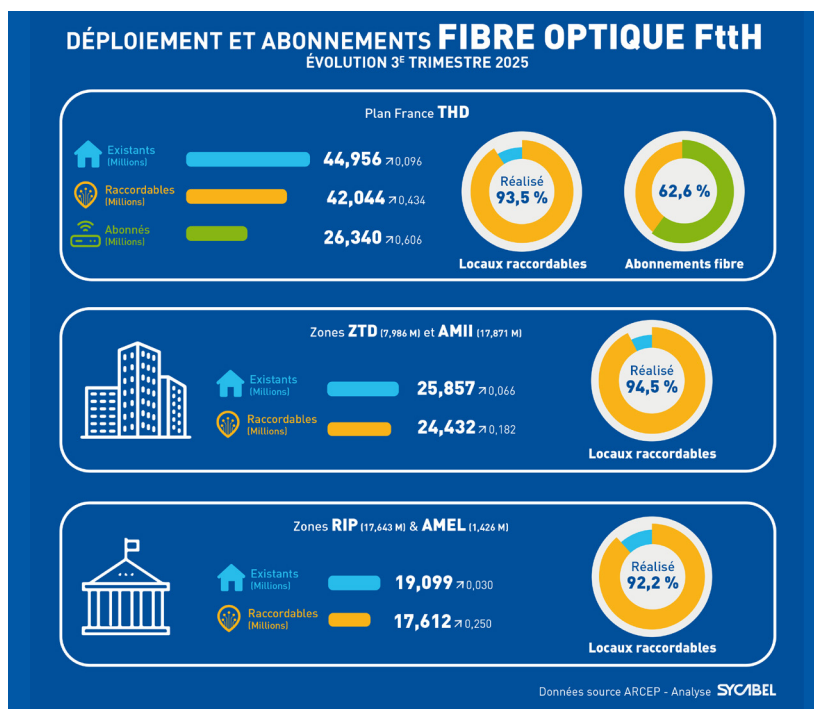
CONSEILS DU SYCABEL

Il est impératif de veiller à :

- La qualité des composants et des installations,
- La maintenance et l'extension du réseau,
- La préservation des moyens de production pour notre souveraineté nationale.

Au 30 septembre 2025, le **taux de couverture** de la fibre optique atteint **93,5 %** des locaux existants, représentant 42,04 millions de logements et d'entreprises raccordés sur l'ensemble du territoire soit une progression de + 434.000 nouveaux raccordements au cours du troisième trimestre 2025.

Près de **62,6% des locaux éligibles** à la fibre FttH ont contracté un abonnement, soit **26,34 millions d'abonnés** et une progression de + 606.000 nouveaux utilisateurs sur ce troisième trimestre.



Bien que les infrastructures de fibre optique en France continuent de se développer, par rapport à l'année dernière, le **rythme de déploiement diminue (de près de 20 %)**, tout comme, dans une moindre mesure, la progression du nombre d'abonnements.

Actuellement, environ **3 millions de locaux restent à raccorder à la fibre**, dont 1,4 million dans les zones d'initiative privée (ZTD et AMII) et 1,5 million dans les zones d'initiative publique (AMEL et RIP).



A retenir en l'espace d'un an :

- + **473 000 locaux existants recensés** par les opérateurs,
- + **2,13 millions de locaux** rendus raccordables,
- + **2,7 millions d'abonnés** supplémentaires à la fibre.

Toutes les informations sur le déploiement de la fibre optique et les bonnes pratiques sont à retrouver dans le [dossier fibre du SYCABEL](#).

Nouveau site RPC : et si on vous simplifiait la vie ?

SYCABEL | [RPC c'est quoi ?](#) | [Avant mon achat](#) | [Bien choisir mon câble](#) | [Mes obligations de suivi](#) | [Contact](#)

RPC

Suivez le guide !

Vous êtes installateurs de câbles électriques, ce site est fait pour vous. Découvrez pas à pas vos obligations et le Règlement Produit Construction (RPC).

Vous verrez : le RPC c'est simple !

Scroll

photo © Armstrong

Le site RPC-cables-infos.fr dédié à l'application du Règlement Produits de Construction fait peau neuve pour mieux accompagner les installateurs, bureaux d'études et professionnels du bâtiment dans la mise en œuvre des nouvelles exigences réglementaires

sécurité/Incendie, dans les établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de grande hauteur (IGH). Le configurateur simplifié intègre désormais l'obligation de pose des câbles C_{ca}-s2,d2,a2.

Nouvel adhérent : Schlumberger Vector SAS rejoint le SYCABEL



Implantée à Abbeville (Somme), cette société prestataire de services parapétroliers s'est spécialisée dans la conception et la fabrication d'équipements pour la recherche pétrolière. Avec environ 100 collaborateurs et un chiffre d'affaires de 52,3 millions d'euros, l'entreprise maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur : conception, qualification, fabrication et support technique opérationnel.

L'entreprise est particulièrement reconnue pour son expertise dans les câbles électro-armés pour la diagraphe (wireline logging), qui permettent

de mesurer les caractéristiques géologiques lors des forages dans des environnements extrêmes. Ces câbles, mono ou multiconducteurs, peuvent atteindre 15 km de longueur, supporter des températures allant jusqu'à 175°C et des charges mécaniques de 12 tonnes.

Schlumberger Vector SAS propose également des unités de surface complètes : cabines d'analyse des données géologiques, camions de « logging » autonomes et équipements associés (bobines, outils de mesure).

Sarah Le Dren, récompensée par le prix IEC 1906 !

Sarah Le Dren, responsable technique câbles et accessoires d'énergie au sein du SYCABEL et également Docteur en génie électrique, a reçu le prestigieux prix IEC 1906 de la Commission Électrotechnique Internationale. Cette distinction récompense cinq ans de travail aux côtés d'experts internationaux pour réviser dix documents normatifs sur les câbles PVC basse-tension et les câbles élastomères.

Cette récompense témoigne de l'expertise technique de la filière et du rôle des femmes dans les métiers scientifiques et techniques. Félicitations Sarah !



Pascal Pedrinelli rejoint le SYCABEL en tant que Responsable Énergie et Environnement

Ingénieur diplômé de l'INSA de Lyon et titulaire d'un MBA en management des PME, Pascal a une solide expérience de direction de sites industriels et de direction technique dans le domaine de la construction électrique.

Ayant travaillé dans des sociétés comme Mafelec, ABB et Ensto-Novexia il connaît bien les marchés de la distribution d'énergie, des transports et de l'industrie. Il a également une forte expérience dans les réseaux professionnels en ayant exercé des responsabilités au sein du Gimelec, de T&D Europe et de Think Smart Grid.

Bienvenue dans l'équipe !



Le Sycabel et Electriciens sans frontières unissent leurs forces pour l'accès à l'énergie

Le Sycabel a officialisé fin janvier un partenariat avec l'ONG [Electriciens sans frontières](#). Cet accord vise à soutenir des projets d'électrification dans les pays en développement et les zones sinistrées.

Grâce à cette collaboration, le Sycabel encouragera ses adhérents à contribuer, par des dons financiers, matériels ou de compétences, aux missions de l'ONG, active depuis 40 ans dans la lutte contre les inégalités d'accès à l'électricité dans le monde. L'association intervient sur une centaine de projets par an, de l'Afrique subsaharienne à l'Ukraine.

Ce premier partenariat de cette nature pour le syndicat s'inscrit dans une démarche de responsabilité sociétale et de contribution aux Objectifs de Développement Durable.



Laurent Gasca : Ambassadeur du SYCABEL à l'IEC de New Delhi



Laurent Gasca, responsable du secteur câbles et accessoires télécom et data au SYCABEL, a représenté le Comité national français fibronique (UF 86) lors de la 89ème Assemblée générale de la Commission électrotechnique internationale (IEC) qui s'est tenue à New Delhi du 6 au 18 septembre 2025.

En tant que secrétaire du sous-comité 86A - fibres optiques et câbles à fibres optiques, un poste qu'il occupe depuis 2018, Laurent Gasca a collaboré – aux côtés d'une centaine d'experts internationaux - aux groupes de travail du Comité Technique 86 et de ses sous-comités 86A, 86B et 86C ainsi qu'aux réunions plénières.

Sarah Le Dren : Marathon européen pour défendre les normes françaises

Sarah Le Dren, responsable technique câbles et matériels électriques au sein du SYCABEL, a réalisé trois missions normatives majeures en Europe, avec un même objectif : défendre les positions françaises au sein des comités techniques de normalisation !

- **Londres**, 28 octobre 2025 – réunion de travail du MT2 (maintenance Team) du Comité Technique 64 de l'IEC, consacré aux normes d'installation électrique jusqu'à 1 kV AC. Les discussions ont porté sur les canalisations et les différents modes de pose des câbles.

- **Milan**, 18 novembre 2025 – réunion du Working Group 9 du CENELEC TC20, responsable de la rédaction des normes EN et les documents harmonisés pour les câbles jusqu'à 150 kV. Elle a collaboré avec plus d'une vingtaine d'experts européens pour évaluer les normes en cours et préparer les futurs travaux.

- **Turin**, 23 novembre 2025 – réunion de travail du CENELEC WG16 dédiée aux câbles de tension supérieure à 1kV, leurs accessoires et systèmes de câbles.

DOSSIER

Analyse comparative d'impact carbone des produits

Influence des bases de données environnementales

Tous les acteurs de la filière industrielle des infrastructures numériques ont intégré l'enjeu stratégique et l'impérative nécessité de la réduction rapide de l'empreinte carbone du numérique qui permettra aussi d'augmenter l'efficacité énergétique et la décarbonation de beaucoup d'autres secteurs et usages.

Si l'essentiel de l'impact environnemental du numérique est dû à celle des datacenters, il est primordial de se pencher également sur les réseaux de télécommunication moins visibles, sur les câbles. Les études AD ont démontré que la consommation d'énergie d'une ligne fibre est jusqu'à 10 fois inférieure à celle d'une ligne cuivre.

Au cœur de cet enjeu, les fabricants de câbles et de composants de réseaux de télécommunication ont initié une étude comparative d'analyses de cycle de vie (ACV) de produits. En analysant des ACVs de câbles et de boîtiers optiques, cette étude a permis de mettre en évidence les principales recommandations à un impact carbone environ 2 fois plus important qu'un câble produit en France.

Afin de mettre en place de réelles politiques d'achats responsables, les donneurs d'ordre ont besoin de données d'impact environnemental produites fiables et comparables. A cette fin, les industriels du SYCABEL ont initié une étude comparative d'analyses de cycle de vie (ACV) de produits. En analysant des ACVs de câbles et de boîtiers optiques, cette étude a permis de mettre en évidence les principales recommandations.

Nous contacter
11-17, rue de l'Amiral Hamelin



**LES CÂBLES DANS LA CONSTRUCTION
REACTION AU FEU ET EUROCLASSES**

**RETROUVEZ
LES DERNIÈRES
PUBLICATIONS
DU SYCABEL EN LIGNE**

Bien comprendre la fiche technique d'un câble optique



**DOSSIER TECHNIQUE FIBRE OPTIQUE
FICHE N°11**

JUN 2025

Préambule

La fiche technique est la carte d'identité d'un câble. Il est essentiel qu'elle permette une analyse claire et objective des caractéristiques du câble au regard du cahier des charges du projet et d'autres propositions concurrentes.

Les fabricants de câbles à fibres optiques ne sont pas toujours tenus de présenter les performances des câbles selon des critères spécifiques. Il faut donc distinguer au travers des fiches techniques proposées quelles sont les qualités et performances réelles d'un câble pour s'assurer qu'il réponde parfaitement aux besoins définis.

La compréhension d'une fiche technique est indispensable pour :

- choisir un câble à fibres optiques en ayant une vision précise de ses performances qualitatives au regard du cahier des charges
- pour comparer objectivement différents câbles pouvant présenter des spécificités issues de critères ou de méthodes d'évaluation distincts.

Cet article présente la composition d'une fiche technique d'un câble à fibres optiques et de ses spécificités, suivi de l'étude d'un «cas d'école» et de la conclusion portée par les experts du SYCABEL.



AGENDA DE LA PROFESSION

10 février 2026 :

[Bâtir 2050 avec EnerJ-meeting Paris](#)

3-5 mars 2026 :

[Câbles Europe 2026 - Düsseldorf](#)

30 mars-2 avril 2026 :

[Global Industrie Paris](#)

13-17 avril 2026 :

[Wire Düsseldorf 2026](#)

14-16 avril 2026 :

[FTTH Conférence 2026, Londres](#)